

COURRIER

Politique africaine a consacré, dans son numéro 20, un dossier au Burkina Faso. Ce dossier avait pour objectif de présenter les différentes facettes, dans le court et dans le long terme, de l'évolution de ce pays, en particulier depuis la prise du pouvoir par Thomas Sankara en août 1983. Comme tout dossier, il était nécessairement incomplet et certains aspects de la vie politique actuelle n'avaient pu être pris en considération, ainsi en ce qui concerne les rapports entre le pouvoir et les intellectuels.

En réaction à ce numéro, un de nos correspondants nous a envoyé une note qui atteste des tensions internes à l'université et s'interroge sur une éventuelle « mise au pas ».

Comme il est d'usage dans notre revue, cette note est publiée sous la responsabilité de son auteur et en vue d'alimenter le débat.

Au Burkina Faso, l'Université est devenue la cible du pouvoir

Depuis septembre dernier l'Université de Ouagadougou est en pleine mutation, tant au niveau des étudiants qu'à celui des enseignants.

Les étudiants qui ont terminé leur maîtrise (Droit, Sciences économiques, Géographie, Histoire, Sociologie) ne peuvent plus continuer leur cursus dans les universités étrangères. Le pouvoir leur refuse la délivrance d'un passeport. Ils sont retenus sur place et, quelle que soit l'orientation qu'ils ont choisie, ils auront pour tâche essentielle l'alphabétisation. Pour comprendre la portée de ces mesures, il faut savoir qu'à l'Université il n'existe pas de formation au-delà du niveau de la maîtrise.

Les bourses sont distribuées en priorité aux étudiants qui font allégeance au régime. Ceux de première année sont sous la menace de perdre leur bourse s'ils ne participent pas à la diffusion des mots d'ordre des CDR. Les membres du Syndicat des étudiants, l'ANEBS, jusqu'ici majoritaire, se sont vu retirer leurs bourses pour « activités non révolutionnaires ».

On licencie les professeurs et autres fonctionnaires pour les motifs suivants : « Propos réactionnaires », « Ne participe pas aux mots

d'ordre », « Ne paie pas sa cotisation obligatoire », « Ne pratique pas le sport de masse obligatoire chaque lundi et jeudi soir ». Certains sont passibles de sanctions judiciaires pour « tenue de réunions périodiques avec des “dégagés” de leurs fonctions et des suspendus », et pour « coups de téléphone fréquents avec des opposants », ce qui suppose l'existence d'écoutes téléphoniques généralisées, ainsi officiellement attestée.

Après plusieurs licenciements et suspensions (un professeur coopérant a aussi été récemment suspendu), il manque des enseignants dans toutes les disciplines, ou bien ils sont remplacés par des gens peu crédibles (par manque de compétence) et dogmatiques. Ainsi des cours d'ethno-sociologie sont en ce moment assurés par une personne proche du pouvoir qui n'est ni ethnologue ni sociologue.

Tous les enseignants, qu'ils soient ou non nationaux, se sentent étroitement surveillés.

Beaucoup de fonctionnaires — leur nombre est évidemment difficile à évaluer — ont choisi et choisissent l'exil, soit parce qu'ils ont été « dégagés », soit parce qu'ils sont sous le coup de diverses accusations, et malgré les difficultés qu'ils rencontrent pour sortir clandestinement du pays.

Peu après la mise en place du régime Sankara, quelques mesures spectaculaires avaient été prises à l'encontre de l'Université comme le « dégageant » de son Recteur et la remise à la disposition de leur pays de deux enseignants et chercheurs français pour un motif qu'il n'est pas inutile de rappeler : « comportement à l'Université non compatible avec les objectifs généraux de notre Révolution. »

Une sorte de situation d'attente semble s'être établie. Comptant sans doute sur l'absence de réaction de l'opinion internationale, le pouvoir procède à présent, après avoir pris pour cible les syndicats (événements du 1^{er} mai 1985) (1)), puis des gendarmes et des militaires (arrestations et tortures de mai-juin 1985 (2)) à une mise au pas de l'Université. Cette politique non seulement porte atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales — notamment à celle de se déplacer —, mais nuit au rayonnement intellectuel de l'Université de Ouagadougou dont le niveau scientifique était jusque-là unanimement estimé.

Autre information de nature à évoquer la violence ouverte qui s'installe au Burkina : un des responsables des CDR, M. Christophe Bewinde, étudiant en Droit, a été abattu dans la rue le jeudi 28 octobre. Il s'agit apparemment d'un règlement de comptes entre l'ULC et l'UCB, deux factions rivales qui sont au pouvoir. Le lendemain, pendant l'enterrement, un petit malin a lâché un essaim d'abeilles, et ce fut la bousculade générale chez les officiers et les militaires...

J. Reclus

(1) Au moment du défilé du 1^{er} mai, devant la Bourse du travail, les syndicalistes ont été attaqués par les CDR armés de gourdiens, en présence du lieutenant Pierre Ouedraogo, principal responsable des CDR, des ministres de la Fonction publique et des Sports, et sous les yeux du correspon-

dant de l'AFP. Les CDR ont dévasté les locaux des syndicats et cassé les machines à écrire.

(2) Au cours desquelles M. Zeba Hamidou, adjudant parachutiste « dégagé », a trouvé la mort.